Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

INDEP INDEXACTIONS EURO ESG – Parts I (Code Isin : FR0010165050)

OPCVM géré par Indép'AM www.indepam.fr

Appelez le 01.53.25.22.00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Indép'AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Indép'AM est agréée en France sous le numéro GP06-000016 et réglementée par l'AMF.

Document clé en date du 13/02/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type

OPCVM de classification « Actions des pays de la Zone Euro »

Durée de vie

Cet OPCVM a été initialement créé le 24/12/1996 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

L'objectif du FCP est de répliquer la performance de l'indice l'EURO STOXX 50® ESG Net Return EUR quelle que soit son évolution. Le FCP aura pour objectif de maintenir un écart de suivi entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'indice à un niveau inférieur à 1%, ou s'il est plus élevé à 5% de la volatilité de l'indice. Le fonds est en permanence investi à hauteur de 95% minimum de son actif net sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone Euro.

L'indicateur de référence du FCP est l'EURO STOXX 50® ESG Net Return EUR (code Bloomberg : SX5TESG)

Le fonds, comme l'indice, exclut les émetteurs de l'indice EURO STOXX 50® sur la base de leur participation à des activités jugées négatives sur le plan environnemental ou social. Sont exclus de l'indice, les émetteurs dont l'activité principales est du domaine des armes controversées, du charbon thermique, des huiles et les gaz non conventionnels, des contrats militaires, des armes légères et du tabac.

En outre, les sociétés ayant les scores ESG globaux selon la notation Sustainanalytics (intégrant les dimensions de Controverse, non prise en compte du risque ESG sur l'activité, nuisance environnementale, …) les plus faibles sont exclues jusqu'à ce qu'un total de 20 % (basé sur le nombre de participations) des composantes EURO STOXX 50® initiales soit atteint.

Les sociétés exclues sont remplacées par des sociétés du même secteur d'activité. Dans une approche Best-In-Class, les sociétés du même secteur d'activité retenues sont celles ayant la meilleure notation ESG du secteur au sein de l'indice EURO STOXX®. Le détail de la stratégie ESG appliquée est donné dans le prospectus du fonds.

Le processus de gestion du FCP correspond à une gestion passive consistant à répliquer physiquement au moins 95% de la composition de l'indice de référence. L'écart de suivi avec l'indicateur de référence est inférieur à 1% ou, s'il est plus élevé, 5% de la volatilité de l'indice. L'écart de suivi est calculé à partir des performances hebdomadaires observées sur les cinquante-deux (52) dernières semaines.

La stratégie d'investissement consiste principalement à sélectionner les valeurs de l'indice de référence dans des quantités équivalentes et à corriger la dérive des écarts de poids observée. Une part accessoire de l'actif peut être investie en instruments du marché monétaire (y compris OPC monétaires).

La classification du fonds est « Article 8 » au regard du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Les informations complémentaires sont disponibles dans le prospectus du fonds et sur le site Internet de la société de gestion. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage d'alignement Taxonomie est de 0%.

Le FCP est investi entre 95% et 101% de son actif net en actions de la zone euro ou composant l'indice de référence. Pour le solde, le FCP pourra investir dans des instruments du marché monétaire d'États Investment Grade de la Zone Euro dont la notation minimale de l'émetteur à l'achat est BBB-. La note prise en compte est celle de l'émetteur et à défaut celle du titre. La note retenue est celle élaborée en interne par la Société de gestion selon un processus formel qui s'appuie sur une analyse financière détaillée de chaque émetteur. Le Fonds peut donc investir dans des titres notés uniquement par la Société de gestion. Le FCP pourra investir jusqu'à 5% de son actif net dans des OPC uniquement de type monétaire court terme.

Dans le cadre des opérations sur titres, le FCP pourra être amené à détenir temporairement des titres intégrant des dérivés (Bons de souscriptions, droits d'attribution) issus des actions détenues.

Investisseurs de détail visés

Tous souscripteurs, destiné particulièrement à GARANCE et GARANCE Retraite et toute entité de leur groupe.

Dépositaire

Le dépositaire est BNP Paribas S.A.

Autres informations

D'autres documents d'informations du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Indép'AM, 56 rue Saint-Lazare 75009 Paris, France, par mail contact@indepam.fr ou sur le site internet www.indepam.com.

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur demande auprès de la société de gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne du fait de sa politique d'investissement principalement en actions de sociétés ayant leur siège au sein de la Zone Euro induisant une volatilité comprise entre 15% et 20%.
Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer, sur les marchés, il est peu probable que la capacité de du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :
Néant
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ?»). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Scénarios de performance
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement	*10000 euros*		
Scénarios		*1 an*	*Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)*
Minimum	*Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.*		
Scénario de tensions	*Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts*	*8 477 €*	*10 698 €*
	Rendement annuel moyen	*-15,23%*	*1,36%*
Scénario défavorable	*Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts*	*8 477 €*	*10 698 €*
	Rendement annuel moyen	*-15,23%*	*1,36%*
Scénario intermédiaire	*Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts*	*11 277€*	*15 432 €*
	Rendement annuel moyen	*12,77%*	*9,06%*
Scénario favorable	*Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts*	*14 728 €*	*23 053 €*
	Rendement annuel moyen	*47,78%*	*18,18%*

Scénario de tension : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022.
Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022.
Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2016 et le 30/09/2021.
Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2025.

Que se passe-t-il si Indép'AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte d'Indép'AM. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- *qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).*
- *Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;*
- *que 10 000 EUR sont investis. "*

Coûts au fil du temps

	Si vous sortez après 1 an	*Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	*25,31 €*	*176,43 €*
Incidence des coûts annuels (*)	*0,25%*	*0,25%*

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,31% avant déduction des coûts et de 9,06% après cette déduction.

Composition des coûts

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an (investissement de 10 000 €)

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,25 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels appliqués.	25 €
Coûts de transaction	0,003 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0,31 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement correspondant à l'objectif de la politique d'investissement. Une sortie avant la fin de cette période risque d'induire un rendement moins élevé. Les souscriptions et rachats sont reçus et centralisés par BNP PARIBAS au plus tard à 12h30 le jour de banque ouvré correspondant à la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés. Le règlement afférent interviendra en J+2 ouvrés.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les réclamations peuvent être adressées via le formulaire de contact du site Internet www.indepam.fr, par courrier à **Indép'AM** – 56 rue Saint-Lazare 75009 PARIS ou par email à l'adresse reclamation@indepam.fr.

Autres Informations Pertinentes

Les informations et publications réglementaires et les performances passées sur les 10 dernières années du fonds (représentée par l'indice de référence) sont disponibles sur demande à la société de gestion. Le fonds relève de l'article 8 du règlement SFDR. Les informations relatives à la politique ESG-D d'Indép'AM sont disponibles sur la page internet https://www.indepam.fr/esg-d/.

La société de gestion peut activer un mécanisme de plafonnement des rachats dit « Gates » dont le détail est donné dans le prospectus.

La société de gestion a mis en place un mécanisme de swing pricing dont le détail est donné dans le prospectus.

En cas de désaccord avec la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous avez la possibilité de vous adresser au : Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02 - http://www.amf-france.org.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.